



Compte-rendu de Réunion Publique

lundi 14 décembre 2015

Présents :

Conseillers du comité : Mmes Bocquet, Buchet, Hoflack, Lesaffre et MM Bernard, Bourgoïn, D'haese, Gallet, Hajji, Nam. M. Givry Président délégué

Mairie : M Vial (Conseiller Municipal délégué à la démocratie participative, à l'Agenda 21 et au Développement durable)

Elus : M Gadel

Excusé(e)s : B Van Damme, G Planckaert, P L Garnier, J Hubert, G Nutten. N Rambeau

Public : Une trentaine de participants ; M Rabary (maire honoraire)

Documents mis à la disposition des participants : Ordre du jour, Fiches de demande d'intervention sur les sujets hors ordre du jour, fiches de signalement.

Avant-propos : Comme c'est notre première réunion depuis les dramatiques événements du 13 novembre à Paris, le Président délégué appelle à respecter une minute de silence. Merci à tous.

Rappel au règlement :

Le Président expose rapidement les modalités du déroulement de cette réunion et appelle à des débats sereins où chacun demande la parole pour intervenir.

1. Bilan des activités courantes.

Ces points montrent l'implication du comité de quartier dans chacune de ces activités, assistance à diverses réunions (au moins un membre à chaque fois), présence sur le terrain etc...

Entrelignes et coulée verte.

Exposé rapide de Christian Bernard sur ces deux projets écologiques de la ville. Une restitution est prévue mi-mars. Responsables de ces projets Raphaël Vial et Anaïs Sabin.

Contresens cycliste rue Braille.

M Bourgoïn (qui a participé à l'expérimentation) expose son avis.

Tests en situation réelle avec les éléments suivants ...

Largeur Bus	2.55 m
Largeur Rue	4.05 m
Couloir	1.50 m

Il est à noter que le casque est non obligatoire pour les cyclistes en France.

Les statistiques font état d'une augmentation des accidents de 2.8% (surtout traumatismes crâniens), d'où l'avis réservé de l'intervenant.

M Vial signale que les voies cyclables sont dans la loi. Elles sont prévues dans les rues en sens unique en zone 30. Si le Maire refuse, il doit prendre un arrêté d'opposition.

A Ronchin, la Mairie y est favorable sauf dans les voies où il y a circulation d'un bus. Elle souhaite une expérimentation. La décision est suspendue à l'avis de Transpole.

Il note que jusqu'ici, il n'y a pas eu d'accident dans Ronchin.

Gros travaux de sécurisation Moulin / Coty.

Le Président fait projeter des photos des travaux réalisés. Ils ont duré de début juillet à fin août 2015. C'est notre projet à 80% qui a été mis en œuvre. Lors d'une rencontre, le Directeur de l'école a exprimé sa satisfaction.

2. Grands projets réalisés ou en cours.

Marché nocturne (et marché d'Halloween)



Le boulanger (les délices de la comtesse) présent au marché nocturne (Maxime) vient donner son avis ; il témoigne de sa satisfaction. Il a présenté des produits un peu différents que ceux vendus habituellement, des contacts ont été pris avec de nouveaux clients. Il espère la reconduction d'une telle initiative.

Mme Lesaffre indique que la date semblait un peu tardive dans la saison mais il n'y avait pas d'autre possibilité. Heureusement, nous avons eu une météo agréable, un soleil radieux. Le Comité s'est investi à fond pour trouver les commerçants, les placer (activité à gros risques) discuter avec les services de la Mairie pour organiser les emplacements, assurer l'éclairage, fournir l'électricité etc...

Beaucoup de documents de travail, comme le plan du marché et le positionnement des commerçants, maintes fois remaniés, sont montrés pour témoigner du travail considérable que le comité a fourni pour avoir le résultat «fluide» que le public a pu voir. Nous remercions Monsieur le Maire de sa présence ainsi que Mme Linkenheld, notre députée, M. Godefroy, Maire de Lezennes et Mme M Filleul, sa colistière à la région. Beaucoup d'élus ainsi que M. Rabary, Maire honoraire de Ronchin, sont passés nous voir, ce qui nous a beaucoup touchés.

Le comité remercie aussi les services techniques, tous les employés municipaux qui ont apporté leur concours, sans oublier Emilie et Laetitia, secrétaires de M. Thiébault. La Mairie a consacré une importante somme d'argent pour cet événement. Cela nous a permis de louer des jeux pour les enfants (avec des animateurs), de leur offrir de la « barbe à papa » etc....

Nous avons été accompagnés en musique par Karen qui s'est parfaitement adaptée à l'espace. Nous ferons encore appel à elle car sa prestation nous a plu et surtout elle a plu au public.

Les familles ont pu profiter **gratuitement** de toutes les distractions. C'est un point sur lequel le président délégué a toujours voulu insister. La joie des enfants aux différents jeux, leurs visages couverts de barbe à papa furent pour nous autant de belles récompenses. Les emplacements des commerçants étaient aussi gratuits (à la différence du marché dominical).

Nous avons pu compter sur la présence de 30 commerces variés et 6 associations. Tous étaient contents et nous ont demandé quand nous recommencerions. Nous leur sommes reconnaissants, car sans leurs efforts et leurs magnifiques étals, le marché aurait été beaucoup moins coloré. Nous sommes heureux qu'ils souhaitent revenir ! Des organisateurs un peu fatigués, mais satisfaits, des visiteurs nombreux, des commerçants positifs dans leurs remarques, des enfants joyeux, voilà le bilan de ce marché. Le comité a aussi rendu hommage à Jacqueline Dehaynin qui nous a quittés prématurément ; elle s'était toujours beaucoup impliquée dans les actions du Comité de quartier ainsi que dans la ronde des géants. Le géant de Boris Vian était là pour témoigner de son action.

Le Président insiste sur l'important travail que nécessite l'organisation d'un tel événement.



Le Comité de Quartier a également participé à l'animation du marché d'Halloween (25 octobre) et le 24 mai dans le cadre de la semaine des marchés européens.

Il a été décidé une permanence périodique du Comité sur le marché dominical pour rencontrer et dialoguer avec les habitants. Le rythme prévu serait toutes les 6 semaines. Il nous reste à aménager tout cela. Le comité de quartier a proposé aux autres comités de quartier de faire " table commune " avec lui. Le comité du Champ du Cerf a déjà répondu d'une façon positive à cette proposition.

Mme Hoflack confirme l'intérêt d'être présents régulièrement, à un emplacement **central**. (à voir avec Mme Huc)

Action sécurité école Brossolette.

La parole est donnée en priorité aux parents d'élèves de l'école et aux enseignants :

Mme Demeulemeester (parent d'élève) : « La question de la sécurité est un sujet sensible pour les parents. Nous avons été satisfaits d'être contactés par le Comité de Quartier. Travailler ensemble a été positif. » Il y a eu une réunion Comité de Quartier avec les parents d'élèves et la directrice (Mme Tondeur) qui intervient aussi pour exprimer sa satisfaction et son accord pour travailler sur d'autres sujets (propreté) de la même manière.

En effet, ce qui est très pédagogique est que les enfants ont été associés pour faire passer le message aux parents. Quelques-uns de leurs dessins sont ci-dessous. Cependant tous les dessins ont été mis sur notre site :

<http://www.comitedequartiergrandronchin.org/>



Mme Tondeur précise qu'un suivi pédagogique a été réalisé dans les classes.

Un exemple concret : quand les classes vont à la piscine ou faire du sport, il a été constaté que le passage piétons était encombré. Donc des photos ont été prises et les enfants ont réalisé des dessins (projetés sur écran).

Le travail pédagogique a été basé sur le Code de la route ; ont été mises en évidence les conséquences quand le Code n'est pas respecté ... affiches et slogans. Ces exemples étaient des cas pratiques, utilisés par les enseignants pour faire passer le message et faire des jeunes enfants des citoyens de demain.

Un tract (imprimé par la Mairie) a été distribué fin mai le samedi matin à la sortie des écoles (équipes mixtes de distribution : parents d'élèves et membres du comité de quartier) . Les cahiers de correspondance des élèves ont reçu mention de cette campagne.

Les parents des enfants accueillis au Multi-accueil « le petit Poucet »(fermée le samedi) ont aussi reçu le tract.

Les enfants continuent à parler du sujet. Pour les parents, c'est un peu différent. Quelques accrochages verbaux ont été constatés envers des parents faisant des observations à d'autres non respectueux des règles.

Par exemple un bus, lors une sortie scolaire, était coincé par deux voitures de parents mal garées. Il a du emprunter un sens interdit et une enseignante a dû faire la circulation.

Cela prouve tout le travail qui reste à faire. Cependant, cette initiative fut très constructive et appréciée.

C'est pourquoi le Président délégué émet le souhait d'une prochaine réunion. Cela sera fait quand les parents d'élèves et les enseignants auront un peu plus de visibilité dans leur emploi du temps. Il est à signaler que cette coopération est mentionnée dans le compte rendu du conseil d'école comme une démarche constructive et appréciée par tous.

Réponses aux questions :

M Bourgoin : Demande quand la Mairie s'engagera dans les aménagements routiers.

M Vial signale que la M E L priorise les rues où sont implantées des écoles, ainsi que de Lattre de Tassigny et la rue du 11 novembre.

Par ailleurs la Police Municipale sera plus vigilante sur les problèmes de stationnement.

Un membre du public demande s'il existe un Arrêté Municipal d'interdiction de circulation dans la rue du 11 novembre ?

M Rabary répond affirmativement.

Il informe les présents que le Conseil Municipal des enfants se réunira le 16 mars 2016 sur le thème de la sécurité.

Mme Demeulemeester (parent d'élève) voudrait pouvoir disposer d'une barrière afin que les parents puissent bloquer eux-mêmes la rue (comme à Lezennes). Un courrier sera d'ailleurs fait au Maire.

Mme Buchet considère qu'il n'appartient pas aux parents d'intervenir eux-mêmes.

M Rabary fait référence au système anglo-saxon qui implique les parents alors que la mentalité française laisse plutôt faire l'administration : Des points de vue à confronter.

Il fait référence à un exemple Ronchinois où les bénévoles étaient couverts par une assurance. Le présent compte rendu fera cette suggestion à la mairie par l'intermédiaire de M Vial. Le comité de quartier suivra cette initiative.

Projet D A B (M Hoflack – M Givry)

Tout le quartier souffre de l'absence d'un distributeur d'argent. On ne compte plus les pas et les trajets en auto que les habitants du quartier doivent faire pour se rendre rue Jaurès.

Mme Hoflack explique que ce sera notre prochain grand projet. Tous les DAB sont concentrés rue Jean Jaurès. Un appareil vient d'être supprimé au supermarché MATCH.

Qui dit banque dit « rentabilité ». Il y a aussi la question de la sécurité.

Quand on évoque le site de la Comtesse, on nous répond ... problèmes de sécurité !

M Givry insiste sur le fait que le comité va se charger de démontrer la rentabilité de tels appareils dans le quartier. Le comité a mis au point un questionnaire pour avoir l'avis des habitants. Ce questionnaire est un **sondage grandeur nature** et il est conçu pour montrer aux banques la fréquence d'utilisation des automates et leur rentabilité dans le quartier. Quand le sondage sera fini il faudra l'analyser et aller démarcher les établissements bancaires. Une " urne " est déposée chez les commerçants mentionnés sur le questionnaire pour le retour. (5 commerçants du quartier).

Ci-dessous un questionnaire type que les habitants du quartier sont appelés à remplir.

Enquête effectuée par le comité de quartier du Grand Ronchin et Cité Jardins en vue de demander l'implantation de deux distributeurs automatiques de billets dans notre quartier

Veillez remplir le questionnaire suivant.

*Soutenez-vous cette initiative ? *:*

oui **non**

*Le DAB améliorera-t-il vos conditions de vie ?**

oui **non**

Combien de fois penseriez-vous l'utiliser par semaine ?

1 fois **2 fois** **Davantage :**

*

**Cocher la mention qui convient ou mettez un chiffre*

Votre nom (facultatif) : *Rue : (important)*

RETOUR DES BULLETINS : *Veillez ne remplir qu'SEUL bulletin par personne et le déposer chez l'un des commerçants ou l'un des conseillers de quartier ci-dessous :*

Boulangerie «Délices de la Comtesse »	Tabac Presse « Le Ségur »	Café Restaurant « La Taverne »	Café Tabac « le Seven »
A. Hajji : 1 rue Clémenceau	P. Garnier : 32 avenue de la Marne	L. Lesaffre : 76 rue Lestienne	N. Rondeau : 17 Clos du Bel-Air

Nous demanderons l'aide de Monsieur le Maire pour obtenir des rendez-vous auprès de personnes influentes pour ce projet.

Il est à noter que les commerçants apprécient particulièrement notre initiative et sont prêts à nous aider. En effet un DAB signifierait beaucoup plus de facilité d'achats chez les commerçants du quartier et aussi du marché dominical.

Nous demanderons deux DAB et pour leur emplacement on peut penser à la Comtesse et à la place de la République ; nous n'en sommes pas encore à ce stade.

Réponses à questions :

M Fleury vient pour la première fois au CQ et ne connaît pas les intervenants.

Il demande s'il n'y a jamais eu de DAB dans ces quartiers ?

Réponses dans le public sur le sujet : Un appareil du CIC était autrefois à la Comtesse (supprimé lors du départ de l'agence) et un autre au champ du cerf (Carrefour Market).

M Gadel signale que la politique des banques est actuellement de fermer des agences.

Tous ces arguments pour et contre seront à étudier pour nos visites. Un nombre considérable de questionnaires a déjà été collecté sur ce sujet.

Refonte des fiches de signalement

Les fiches de signalement, créées par le comité de quartier il y a un an, ont pour objectif de faire connaître les problèmes de la vie quotidienne rencontrés par les habitants. Ces fiches sont disponibles aujourd'hui à l'entrée de la salle, sur le blog du comité de quartier et chez les commerçants qui ont pris l'urne pour le DAB.

Les fiches reçues sont analysées et transmises à M Vial pour être orientées vers les services municipaux concernés.

Le Comité de Quartier dispose maintenant d'un outil informatique de suivi de ces fiches.

Il est prévu que les fiches puissent prochainement être saisies directement sur le blog du Comité de Quartier.

En 2015, 31 fiches ont été recensées, ce qui est trop peu pour un outil fait pour repérer les problèmes de chacun au quotidien et pour aider les habitants. Beaucoup portent sur les vitesses de circulation excessives, la saturation automobile à certaines heures et lieux.

Cinq problèmes ont été résolus. Un des buts de cette refonte est justement d'améliorer le retour de ces fiches.

Réponses à questions

Un membre du public pose la question des « friches Hannicotte ». Il a fait signer une pétition mais rien n'aboutit. « La ville a clôturé le terrain mais il est insalubre ; il y a des rats ! Où est la solution ? »

M Fleury : Le site pourrait devenir un terrain de jeux pour les enfants.

L'assemblée est d'accord pour dire qu'il y a déjà eu une amélioration avec la clôture propre du terrain appartenant à la maire. Il y a eu une réponse du Maire. Mais ce n'est pas suffisant.

Il y a un groupe de travail pour examiner l'avenir du terrain public. L'autre partie est privée et la ville a fait au propriétaire une injonction de nettoyer. Le propriétaire a déposé un permis de construire. Pour le moment il est invalidé pour incomplétude.

Le comité va suivre de près l'évolution de cet endroit compliqué.

Concernant les fiches portant sur des excès de vitesse, M Vial intervient sur les radars pédagogiques (gérés par la M E L). Les priorités concernent les rues autour des écoles ; et les rues Salengro, St Venant, De Lattre de Tassigny, Lavoisier et Gal Leclerc.

Les résultats présentent des taux d'infraction très divers, parfois insignifiants.

8 à 15% pour St Venant et Lavoisier

60 à 65% pour de Lattre de Tassigny

Vitesse moyenne : 40 à 45 Km/h.

Faut-il en conclure qu'il faut mettre toute la ville en zone 30 ? Mais alors il faudrait tous les aménagements complémentaires !

Une personne du public demande à qui s'adresser en cas de problème urgent, hors présence de la police municipale et en dehors des horaires de " bureau " ?

Réponse de M Vial: Les services techniques. Quand la Mairie est fermée, il y a toujours quelqu'un d'astreinte. Où si besoin, on peut appeler les pompiers qui donneront suite.

3. Dispositif Citoyens vigilants. (M Vial)

M Vial expose, à l'appui d'un diaporama, les grandes orientations du dispositif qui vient d'être validé en Conseil Municipal (10 décembre).

NB : le système diffère de celui des « voisins vigilants », qui est une entreprise privée.

Donc, il s'agit de :

Sensibiliser les habitants, améliorer la réactivité, établir un réseau de solidarité associant citoyens / Police Nationale (PN) et Police Municipale (PM) ; désigner des référents qui seront des personnes volontaires. Ces référents qui feront remonter les faits (vols ou tentatives), agressions, etc... ne devront pas intervenir directement.

Les forces de l'ordre signaleront aux habitants d'un secteur s'il y a des risques possibles.

Les citoyens vont être désignés après appel à candidatures et analyse de celles-ci par la Police Nationale. Ils bénéficieront d'une formation effectuée par cette dernière. La moyenne serait un citoyen vigilant pour une ou deux rues.

Il y aura une adresse électronique spécifique pour recevoir les messages.

Réponses à questions :

Un conseiller demande si l'on connaît le bilan des villes où le système existe ?

M Vial : Dispositif récent : surtout dans des communes rurales.

Le Président délégué précise qu'il ne s'agit pas d'un dispositif répressif et que l'objectif est de faire du lien social. A ce propos, il a bien aimé l'intervention de Mme Drapier lors de la séance du Conseil Municipal (10 décembre). Tisser le lien social doit rester notre priorité ajoute-t-il. Être attentif à un voisin âgé ou handicapé qu'on ne voit plus par exemple sera aussi un des rôles des citoyens référents.

Le comité mettra cela à l'ordre du jour des futures réunions publiques pour faire des points réguliers.

4. Evolution du service des encombrants. (M Vial)

M Vial présente l'ensemble de l'opération avec un diaporama.

La M E L a fait distribuer un document explicatif (distribution avec la publicité).

Il s'agit d'améliorer la valorisation des déchets collectés, de réduire l'impact sur la propreté de l'espace public, de maîtriser les coûts de collecte et d'améliorer la qualité de service.

Il y aura des nouvelles déchèteries : exemple : 2017 à Villeneuve d'Ascq.

Donc, le ramassage automatique est supprimé.

Les Ronchinois ayant besoin d'évacuer des encombrants auront comme solution(s) :

- le dépôt en déchèterie
- la collecte sur rendez-vous (1 à 3 semaines de délai). Elle concernera le mobilier volumineux, les gros déchets d'équipement électrique ou électronique (électroménager) et le gros élagage.

Il y aura des déchèteries mobiles pour les déchets verts.

Rien de changé pour les déchets spéciaux.

Pour l'habitat « vertical » (les immeubles), collecte au pied de l'immeuble en relation avec les bailleurs.

Réponses à questions :

M Gadel signale qu'un site Internet permettra de prendre des rendez-vous ; il fera apparaître les jours et horaires disponibles.

Un membre du public craint que ce dispositif encourage les décharges sauvages.

5. Divers

Remarques et réponses à interpellations

M Felix, installé depuis 1965 rue Salengro signale l'inondation subie en août par un groupe de maisons. Il a signalé le fait au Maire et demande où en est l'affaire. Il est dommage que le comité de quartier n'ait pas eu trace de sa demande. S'il est parfaitement légitime de s'adresser au maire pour un problème donné on ne peut être aidé par le comité de quartier s'il n'a pas connaissance de l'anomalie. Les deux démarches pourraient être faites parallèlement et tous y gagneraient en efficacité.

Sur le plan technique, il semble que le système de déversement sur le bassin de rétention a fonctionné avec un délai trop grand qui a provoqué l'inondation.

M Gadel conseille de recontacter M Fernandez (directeur des services techniques) pour cette question de « détournement » des eaux accumulées. Le comité de quartier suivra ce dossier.

M Rabary note le manque de retour d'information. Le Comité pourrait réinviter Mme Tassart (M E L) pour qu'elle explique le système et écoute les riverains. C'est noté et cela va être suivi d'effets.

En conclusion, le président délégué remercie le public pour l'intérêt porté aux travaux du comité de quartier.

Il remercie les techniciens qui nous ont aidés dans la préparation et la tenue de cette réunion, tous les conseillers de notre comité et surtout ceux qui sont intervenus aujourd'hui. Il sait gré à M Hajji pour sa virtuosité informatique, aux commerçants, aux parents d'élèves et enseignants pour leur présence.

Il annonce que la prochaine réunion publique se tiendra mi mars. Le comité se reverra en commission le 11 janvier.

N B : des nouvelles de cette réunion et plus généralement de toutes les activités de notre comité de quartier à l'adresse suivante : <http://www.comitedequartiergrandronchin.org/>

Fin de la réunion 21 H 05 Notes de R Lesaffre ; rédaction J J Givry et mise en page A Hajji